

2021

N°4

S'Besler Blätt'la

Le bulletin d'informations de la commune de Bisel



Les plus belles photos prises à Bisel



Joseph Berbett, maire ouvre la séance en présence de tous les conseillers.

-----LES DÉCISIONS-----

- 1- **Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 6 avril 2021 Unanimité**
Le conseil approuve le procès-verbal du conseil municipal du 6 avril.
- 2- **Emprunt de 300 000 € —choix de la banque Unanimité**
Le conseil retient la proposition de la Caisse d'Épargne. Le prêt de 300 000 € sera consenti au taux de 0,87% sur une durée de 20 ans. Aucune justification de l'utilisation des fonds est demandée.
- 3- **Parcours sport et santé Unanimité**
Le conseil vote la réalisation du parcours de sport et santé pour la somme de 53 918,22 € TTC. Cette délibération sera jointe à la demande de subvention auprès de la Collectivité Européenne d'Alsace.
- 4- **Réfection des trottoirs rue de Heimersdorf Unanimité**
Le conseil retient l'entreprise Pichon qui sera chargée de réaliser les travaux pour un montant de 27 567,48 € TTC
- 5- **Projets de fleurissement Unanimité**
Le conseil retient le devis de 4 263 € de l'entreprise Brissinger les projets suivants :
 - Fourniture de végétaux et matériaux pour les bacs et le massif autour de la Maison pour Tous
 - Déplacement de deux auges (devant l'église et à l'entrée de la rue des Forges) dans la rue des Forges entre la rue d'Altkirch et la rue Principale.
 - Réparation de l'escalier de l'église côté droit (Formation de l'employé communal et fourniture de ciment de réparation)



- 6- **Pylône de télécommunication Unanimité**
Le conseil approuve la convention d'occupation de la parcelle communale sur laquelle, le pylône sera installé.
- 7- **Chasse Unanimité**
Le conseil approuve la nouvelle composition de l'association Saint-Colomban.

8- **Comcom Sundgau Unanimité**

Le conseil approuve la modification des statuts de la communauté de communes concernant le transfert de la compétence relative à l'organisation de la mobilité.

NOUVELLE COMPÉTENCE POUR LA COM COM

Le 26 février dernier, le conseil communautaire a voté en faveur de la prise de compétence de l'organisation de la mobilité sur son territoire. Cette prise de compétence implique la modification des statuts de la CCS. Elle pourra alors devenir, à partir du 1er juillet 2021, Autorité Organisatrice de Mobilités (AOM) conformément à la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) de 2019. Cette loi prévoit une réorganisation de la gouvernance des compétences en matière de mobilités avec comme objectifs : une offre en adéquation avec les besoins de proximité, une rationalisation des transports ainsi qu'un impact environnemental mieux encadré.

ORGANISATION DE LA MOBILITE AVANT LE 1ER JUILLET 2021 SUR LE TERRITOIRE DE LA CCS

Le transfert de la compétence mobilité concerne l'organisation des services de transport à la demande, de mobilités actives (vélo...) et solidaire (associations...), de voiture partagée, de transport scolaire et de transport régulier.

L'organisation des transports scolaires et réguliers continuera à être exercée par la Région sauf si la CCS en fait expressément la demande. Un temps de réflexion et d'échanges techniques sera organisé sur cette question laissant ainsi le temps à la CCS de se positionner sur l'exercice de ces services.

9- **PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) Unanimité**

Le conseil approuve l'avenant à la convention ADS (Autorisation Droit des Sols) fixant le montant de la part forfaitaire et de la part variable sur les différentes prestations (permis d'aménager, permis de construire, autorisation de travaux, déclarations préalables, certificat d'urbanisme et permis de démolir). Ces montants augmenteront de 10% pour permettre au PETR de créer un poste de secrétariat.

10- **Défibrillateur**

Le conseil vote l'achat d'un défibrillateur pour l'école pour un montant de 1 776 € TTC à Best Of S. M. . La délibération sera jointe à la demande de subvention auprès de la Préfecture.

Comptes-rendus de réunions

- ✚ CCS — conseil communautaire du 1^{er} avril (voir sur le site de la commune)
- ✚ Commission forêt du 13 avril (Yannick Schweitzer)

Tableau des replantations (4 500 arbres) dans le cadre de l'action gouvernementale

Parcelle	Superficie	Essences principales	Ess. d'accompagnement	protection
1	1,20ha	Chêne rouge, érable plane, noyer noir,	charme, tilleul	Individuelle
13	1,40ha	Chêne pédonculé, chêne rouvre, cyprès,	Tilleul à petites feuilles, aulne, charme	Engrillagement
15	1,10ha	Peuplier, cyprès	aulne, charme	Individuelle

Dans les parcelles 3, 7 et 14, Jordan Fischer, employé communal a planté 550 arbres.

- ✚ EPAGE Largue — comité syndical du 14 avril (voir sur le site de la commune)
- ✚ Brigade verte — comité syndical du 14 avril (Jérémy Burgy)
- L'implantation des Brigades Vertes dans le Bas-Rhin est en cours.
- La hausse des dépôts sauvages est de l'ordre de 20%.
- Certains agents disposeront de vélos électriques et de caméras piétons.
- Le port d'arme ne fait pas l'unanimité au sein des agents et des communes membres.

Informations

1- Urbanisme

- Demande de permis de construire d'un abri de jardin de M. David DIAB au 43 rue Herbrig
- Demande de permis de construire pour un bâtiment de stockage de matériel agricole de l'EARL FEDERSPIEL au lieudit « Eichhag »
- Demande de permis d'aménager pour deux parcelles de M. Robert BERGER rue Principale
- Déclaration préalable pour remise en peinture des façades et installation d'une marquise sur porte d'entrée de M. Christian BERBETT au 9 rue Principale
- Déclaration préalable pour remplacement des fenêtres de M. Alain DEMUTH au 5 rue des Forges
- Déclaration préalable pour remplacement d'une porte de garage par une fenêtre pour transformation d'un garage en remise par M. Sylvain BERGER au 14 rue de Moernach
- Déclaration préalable pour remplacement d'une haie par un muret surélevé d'une clôture par M. Roger BURTSCHY au 1 rue de l'Etang
- Déclaration préalable pour installation d'un garage et d'une clôture par Mme Joëlle ADAM au 13 rue d'Altkirch



Rappel :

Malgré toutes les excuses de toutes sortes, les déclarations préalables sont obligatoires avant le début des travaux.
Toutes les informations sur le site officiel :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F17578>

Elections régionales et départementales des 20 et 27 juin 2021

Elles se dérouleront à **la Maison Pour Tous** dans le respect des règles sanitaires.

Une vingtaine de personnes siégeant aux deux bureaux de vote seront nécessaires par dimanche.

Nous recherchons des volontaires pour siéger pendant une plage de 2h30 un dimanche ou les 2. Ces personnes devront être inscrites sur les listes électorales et **si possible être vaccinées**. Il est possible d'obtenir **un rendez-vous rapide** au centre de vaccination d'Altkirch.

Faites-vous connaître à la mairie.

Emploi d'été

La commune recherche une personne pour remplacer l'employé communal pendant ses congés d'été **du 23 août au 3 septembre à raison de 20h par semaine.**

Le candidat devra être âgé de 18 ans et posséder le permis B.
Prendre contact avec la mairie.



**La prochaine
collecte aura lieu
le 16 juin à la MPT**

Le fleurissement de la commune aura lieu le samedi 15 mai à partir de 8h à l'atelier communal.
Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.